

*Rachida Dati*

*Ancien Ministre,  
Député Européen,  
Maire du VII<sup>e</sup> Arrondissement*

Paris, le 3 OCT. 2011

N/Réf. RD/EE mh

Madame la Ministre, *Chère Nathalie,*

Je vous remercie d'avoir accepté de prendre en charge le démontage du Mur pour la Paix, afin de rétablir la légalité sur le site classé du Champ de Mars.

En effet, c'est sans surprise que j'ai appris que Monsieur Marek HALTER avait décliné la proposition d'installation du Mur pour la Paix à La Villette.

Ainsi qu'ils l'ont publiquement exprimé, les époux HALTER veulent maintenir le Mur pour la Paix le plus longtemps possible sur le Champ de Mars, avec l'espoir qu'il y soit pérennisé, en violation de la loi sur les sites classés.

Je ne doute pas que la mise en réserve du Mur pour la Paix aidera les époux HALTER à trouver des avantages aux futurs sites que vous leur proposerez pour son remontage.

Dans cette affaire, j'estime que le respect de la loi doit primer sur la volonté personnelle des époux HALTER, et que les autorités de l'Etat doivent mettre en œuvre l'ensemble des moyens en leurs pouvoirs pour rétablir le respect du Droit.

Madame la Ministre, comme nous en sommes convenues, la réunion conclusive du 8 octobre prochain doit aboutir à la décision du démontage immédiat du Mur pour la Paix, du site classé dont vous avez la responsabilité.

Il en va de la crédibilité de nos institutions vis à vis de nos concitoyens.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Je compte sur toi!*



Rachida DATI

Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET  
Ministre de l'Ecologie